

le fonctionnement

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans scolarisés. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est ouvert pendant les vacances de 7h à 18h30. Vous pouvez inscrire vos enfants pour le matin ou l'après-midi, avec ou sans repas, ou en journée complète. Un accueil péricentre facturé à la ½ heure vous est proposé le matin de 7h à 9h, et le soir de 17h à 18h30. Des activités sont programmées par les animateurs, en fonction du planning. Toutes les activités proposées peuvent être modifiées ou annulées selon la météo et les effectifs. Les jours de sortie, nous emmenons tous les enfants à la sortie.

Les groupes

Les groupes pourront être modifiés en fonction des effectifs, afin d'accueillir tous les enfants : 3-4 ans, 4-6 ans et 6-12 ans. Les enfants pourront être répartis en deux groupes si les effectifs le permettent (3-6 ans et 6-12 ans).

Les modalités d'inscription

Pour inscrire vos enfants, vous devez avoir rempli un dossier d'inscription. Ensuite, vous pouvez directement les inscrire sur le site internet : <https://parents.logiciel-enfance.fr/saint-christophe-du-bois> Passé ce délai de 14 jours, vous ne pourrez plus inscrire vos enfants sur ce portail internet. Vous pourrez contacter directement le service par téléphone au 02 41 56 62 82 ou au 06 33 55 97 10 ou par mail à l'adresse suivante : p2k@saint-christophe-du-bois.fr . Le service autorisera ou non la prise en charge de vos enfants au vu du taux d'encadrement. Toutes les annulations passées ce délai de 14 jours seront facturées (cf. règlement intérieur).

	QF de 0 à 600	QF de 601 à 800	QF de 801 à 1050	QF de 1051 à 1250	QF de 1251 à 1400	QF sup à 1401
Journée complète sans repas	6,97€	10,42€	16,04€	16,42€	17,87€	18,92€
½ journée sans repas	3,50€	5,27€	8,09€	8,24€	8,88€	9,50€
Prix du repas	5,56€					
Péricentre (à la demi-heure)	0,48€	0,60€	1,05€	1,37€	1,48€	1,66€
Tarif du petit-déjeuner	0,90€					

Pour que les sorties soient plus accessibles aux familles, la municipalité prend en charge 50% du tarif supplémentaire « sortie » pour les tranches de QF1 de 0 à 600€ et QF 2 de 601 à 799€.

Le paiement est effectué par chèque bancaire à l'ordre du trésor public (Trésorerie de Cholet), par carte bancaire via le site : www.tipi.budget.gouv.fr, par prélèvement automatique ou par chèque CESU et ANCV.

POIL DE CAROTTE

Programme 2025-2026
22 au 24 décembre et 2 janvier



Les inscriptions sont obligatoires jusqu'au 7 décembre 2025 :
Sur le site : <https://parents.logiciel-enfance.fr/saint-christophe-du-bois>
Ou par téléphone au 02 41 56 62 82 ou au 06 33 55 97 10
Ou par mail : p2k@saint-christophe-du-bois.fr

22 au 24 décembre - 02 janvier :

Noël au coin du feu

Groupe 1 (maternelles)

Lundi 22
Matin : brico porte- serviette
Après-midi : sieste (PS-MS)

Mardi 23
Journée pyjama
Matin: brico tasse de Noël
Après-midi: sieste (PS-MS)

Vendredi 02
Matin : carte de voeux
Après-midi : Sieste (PS-MS)

Mercredi 24
Matin : atelier cuisine
Après-midi : sieste (PS-MS)

**Fermeture à 16h
départ à partir de 15h30**



Groupe 2 (primaires)

Lundi 22
Matin : photophore / jeu du lutin livreur de cadeaux
Après-midi : brico sapin jeu le loup père noël

Mardi 23
Journée pyjama
Matin: brico tasse de Noël
jeu extérieur RLP
Après-midi: cooconing

Vendredi 02
Matin : carte de voeux
Après-midi : balade pour distribution des cartes

Mercredi 24
Matin : Atelier cuisine
Après-midi : En attendant Noël
**Fermeture à 16h
départ à partir de 15h30**

